

Nouvelles fouilles dans la future zone du Brochet

Vallet — Combien d'étapes depuis le lancement du projet ? La problématique se situe dans les couches géologiques. Le conseil valide, sans l'opposition, la compétence intercommunale.

Treize des dix-sept hectares de la future zone commerciale du Brochet sont concernés par un second chantier de recherche en sous-sol. « **Trois périodes très anciennes ont été découvertes sur le site par les techniciens de l'Institut national de recherches archéologiques préventives** », explique Jérôme Marchais, le maire.

Le rapport décrit « **que des occupations mises à jour couvrent une période allant du VI^e au IX^e siècle.** » Il est question, également, de protohistoire, notamment la fin du premier âge de fer. L'Antiquité est aussi présente !

« **Les fouilles complémentaires sur le site font état de 1,5 million d'euros à la charge du promoteur, la Société en non collectif le Brochet.** » Cette annonce du premier magistrat de la commune est venue s'inscrire dans la séance du conseil municipal, jeudi soir. De quelle façon ?

Les élus de l'opposition se sont abstenus de voter la prise de compétence aménagement et accompagnement au développement des pôles commerciaux par la Communauté de communes Sèvre et Loire (CCSL). Le Brochet, une bonne dizaine d'années d'instruction jalonnées de recours judiciaire en fait partie.

Représentativité en question

Nicole Lacoste souligne qu'au début de son mandat de maire en 2008, elle



Les premières fouilles archéologiques sur le site de la future zone commerciale du Brochet font état d'occupations très anciennes, sur trois périodes.

(CRÉPHOTO) OUEST-FRANCE

« **avait légèrement bloqué le projet pour qu'il soit en cohérence avec l'activité commerciale locale** ». Chef de file de l'opposition depuis mars 2014, elle s'interroge aujourd'hui, avec les membres de son équipe sur la représentativité dans cette compétence à la CCSL. « **On s'aperçoit qu'il n'y a pas de commerçants valletais dans la commission de pilotage. C'est indispensable.** »

Sandrine Bergeron, qui avait cette

responsabilité, n'a pas été remplacée. « **À aucun moment on a une demande de commerçant sur ce sujet. Mais nous sommes prêts à les accueillir** », précise Pascal Paillard, adjoint au commerce.

En filigrane, Nicole Lacoste interpelle la majorité, sur le fait que les nouveaux statuts de la CCSL et le surcoût pour les prospections archéologiques pourraient modifier la donne concernant la zone du Brochet. « Il

faut que cela soit bien clair, rien ne va changer dans le fonctionnement. Bien sûr, le nouveau chantier va plomber le bilan pour l'aménageur qui doit faire une opération équilibrée », détaille Jérôme Marchais.

En termes de fouilles archéologiques, le futur quartier Saint-Christophe va faire l'objet, également, d'un deuxième chantier cet été.